

Meulan-en-Yvelines, le 25 juin 2020

Chère Collègue,
Cher Collègue,

Je vous remercie de bien vouloir assister à la séance du Conseil municipal qui aura lieu à huis clos, à la Ferme du Paradis, salle de la Bergerie, le :

MERCREDI 1^{er} JUILLET 2020 À 20H30

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal de la séance du 3 juin 2020,
- Communications,
- Compte rendu des décisions prises par le Maire, conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,
 - o décision 2020-27 : Modification n° 1 du marché public relatif à l'aménagement du local Paradis – Lot 4,
 - o décision 2020-28 : Acquisition et maintenance d'un copieur pour la Maison de la Petite Enfance,
 - o décision 2020-29 : Location d'un mini-bus pour le service d'accueil familial,
 - o décision 2020-30 : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement des marchés d'assurance IARD (Incendie, Accidents, et Risques Divers),
- Délibérations :
 1. Constitution des commissions communales et désignation des membres,
 2. Désignation des représentants de la Ville dans la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT),
 3. Désignation d'un membre de la commission de concession de services publics,
 4. Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID),
 5. Désignation des délégués au CCAS (annule et remplace la délibération n° 12784 du Conseil du 03 juin 2020),
 6. Constitution de la commission de contrôle des listes électorales et désignation des membres,
 7. Formation des élus,
 8. Transformation d'un poste en CDI – ATSEM,
 9. Instauration du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) pour les cadres d'emploi des ingénieurs, ingénieurs-chefs, éducateurs de jeunes enfants, animateurs et infirmiers en soins généraux,

10. Compte de gestion 2019,
 11. Compte administratif 2019,
 12. Affectation du résultat 2019 de la commune,
 13. Budget supplémentaire 2020 de la commune,
 14. Rapport sur l'utilisation du Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile de-France 2019,
 15. Adhésion au groupement de commandes pour les assurances Incendie, Accidents et Risques Divers (IARD),
 16. Adoption du règlement de la régie de recettes centrale de Meulan-en-Yvelines,
 17. Modifications des conditions de réservation et d'annulation de l'étude dirigée dans le règlement intérieur,
 18. Fixation des tarifs de la saison culturelle 2020-2021,
- Questions diverses (sous réserve de dépôt).

Je vous prie d'agréer, Chère Collègue, Cher Collègue, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire
Vice-président de la Communauté Urbaine GPS&O
Conseiller départemental des Yvelines



Cécile ZAMMIT-POPESCU